

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KALILOU SERVICES METALLIQUES » en abrégé
« KS METAL »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN YOPOUGON
GODOUME, Lot 687, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALILOU SERVICES METALLIQUES

» en abrégé « KS METAL »

Objet :

- La construction métallique
- La chaudronnerie et la tuyauterie
- Tous travaux de bâtiment
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN YOPOUGON
GODOUME, Lot 687, Ilot 48

Dirigeant(s) M TRAORE KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02263 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15587/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

